

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Décret n° 2001-185 du 11 Avril 2001
portant nomination au ministère de la culture et des arts,
chargé du tourisme

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n°99-204 du 31 octobre 1999 portant attributions et organisation du ministère de la culture et des arts, chargé du tourisme ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n°99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE :

Article premier. - M. Jérôme MIKOUIZA est nommé directeur du contrôle et de l'orientation au ministère de la culture et des arts, chargé du tourisme.

Article 2. - M. Jérôme MIKOUIZA percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de M. Jérôme MIKOUIZA, sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 11 Avril 2001

Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la culture et des arts,
chargée du tourisme,



Le ministre de l'économie, des
finances et du budget,

Mathias DZON